



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 09 juillet 2024

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

N° du dossier I/24/0087

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

ALLIANCE GREEN SERVICES

vient de demander l'autorisation relative à l'installation de criblage de ferrailles à Differdange, rue Emile Mark.

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés **sur rendez-vous** par tous les intéressés pendant la période **du 09 juillet 2024 au 24 juillet 2024 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée au bourgmestre de la Ville de Differdange dans le délai indiqué.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz